

**Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec**

**PROCÈS-VERBAL
Séance extraordinaire
24 mars 2024 à 16 h 24**

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire ce 24 mars 2024, à 16 h 24**. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, et les Conseillers suivants:

Guy Whissell, siège #1
Johanne Larocque, siège #3
François Gauthier, siège #5

Stéphane Drouin, siège #2
Maryse Cloutier, siège #4
Andrée-Anne Bock, siège #6

Assiste également à la séance, la Directrice générale et Greffière-trésorière, Cathy Viens, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

Conformément aux articles 157 du Code municipal du Québec, la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoquée lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté

La Mairesse soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Signataires autorisés pour signer une entente en regard avec le glissement de terrain
4. Période de questions
5. Levée de la séance

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Ouverture de la séance

240324-01

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Whissell

ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte à 14h26;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents

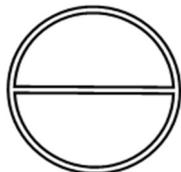
2. Adoption de l'Ordre du jour

240324-02

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Drouin

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.



3. Résolution

3.1 Signataires autorisés pour signer une entente en regard avec le glissement de terrain

240324-03

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque

QUE le conseil mandate madame Myriam Cabana, mairesse et madame Cathy Viens, directrice générale à signer les documents relatifs à l'entente entre la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix et les Fermes des Peupliers en rapport au dossier du glissement de terrain survenu sur le rang Ste-Augustine.

Adopté à la majorité des conseillers présents, monsieur Francois Gauthier enregistre sa dissidence

4. Période de questions

Il y a eu aucune question

Certificat de la Directrice générale et Greffière-trésorière

Je, soussignée, Cathy Viens, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.

Cathy Viens

Cathy Viens

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

5. Levée de l'assemblée

240324-04

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Cloutier

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 16h25;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(signé) Myriam Cabana
Myriam Cabana, Mairesse

(signé) Cathy Viens
Cathy Viens, Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe